DLP 2 3 - 7 - 9 8 0 0 7 0 3 6



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION AUVERGNE

Bulletin technique n°10 du 26/06/98 - 2 pages

Tournesol

Stades : *E1 à E2 voir E4.*

Phomopsis

Pas de changement depuis 8 jours dans l'évolution du champignon et des informations du modèle.

Info du modèle :
- Pourcentage de maturation des périthèces :
- 50% à La Ferté-Hauterive le 15/6.
- 32% à Charmes au 23/6.
- 21% à Maringues-63 au 29/6.
- 10% à Aulnat-63 au 23/6.
- 15% à Plauzat au 23/6.

Mêmes conseils que ceux du dernier bulletin. Le risque est très limité pour l'instant.
NB Additif Tableau produits autorisés sur tournesol du bulletin n°9 du 12/6 :
➔ SOLEYOU est homologué sur Phomopsis et Phoma.
➔ BANCO PLUS n'est plus homologué sur Phomopsis.

MAÏS

Stades : *10 à 12 feuilles.*

Pyrale

Le vol a débuté au cours du dernier week-end à Gannay/Loire 03, Riom 63, Lempdes 43.

Postes de piégeage	Captures au 25/6
Gannay/Loire 03	3
Franchesse 03	0
La Ferté Hauterive 03	0
Charmes 03	0
Riom 63	3
Saint Babel 63	0
Lempdes 43	1
Roannes Saint Mary 15	0

Avec le modèle climatique (sommation des températures en base 10 depuis le 1/1), il est nécessaire de totaliser 520 à 530° pour atteindre la date de pic de vol. **A ce jour, nous atteignons 340 à 415° selon les postes en Basse Auvergne.**

Poste Météo	Somme T° au 23/6
La Ferté-Hauterive	416
Charmes	355
St-Pourçain/B	366
Lurcy-Lévis	351
Montmarault	340
Maringues	383
Aulnat	392
Plauzat	346
Aurillac	268

La lutte contre la pyrale est nécessaire dans la région Auvergne dans les secteurs les plus contaminés. Consulter la carte jointe.

3 possibilités existent :

1) Traitement avec les trichogrammes (lutte biologique) avec un lâcher unique à mettre en œuvre avant les pontes donc de façon urgente maintenant. Votre fournisseur a dû vous en avertir. Cette technique est à recommander dans les « secteurs sensibles » : zones périurbaines, cours d'eau, périmètres de captage…partout où les dérives des produits phytosanitaires sont possibles avec les interventions terrestres mais surtout aériennes.

2) Traitement avec les insecticides « liquides » (type pyréthrinoïdes) avec le pulvérisateur au stade 1m à 1.20m du maïs. A noter un risque de pullulation des pucerons avec ce type de traitement.

3) Traitements type « Avertissements Agricoles » avec les insecticides microgranulés principalement positionnés en fonction du suivi de la pyrale. Il faut appliquer le produit au bon moment afin de couvrir au mieux le vol et de toucher les premières chenilles avant leur pénétration. Ce traitement est réalisé soit par voie terrestre ou aérienne avec utilisation d'insecticides homologués. Consulter le dépliant SPV-AGPM.

Prévisions de la période optimale à ce jour 3 au 13/7 selon la précocité des secteurs.



Tournesol

Phomopsis :
Risques limités.

Maïs

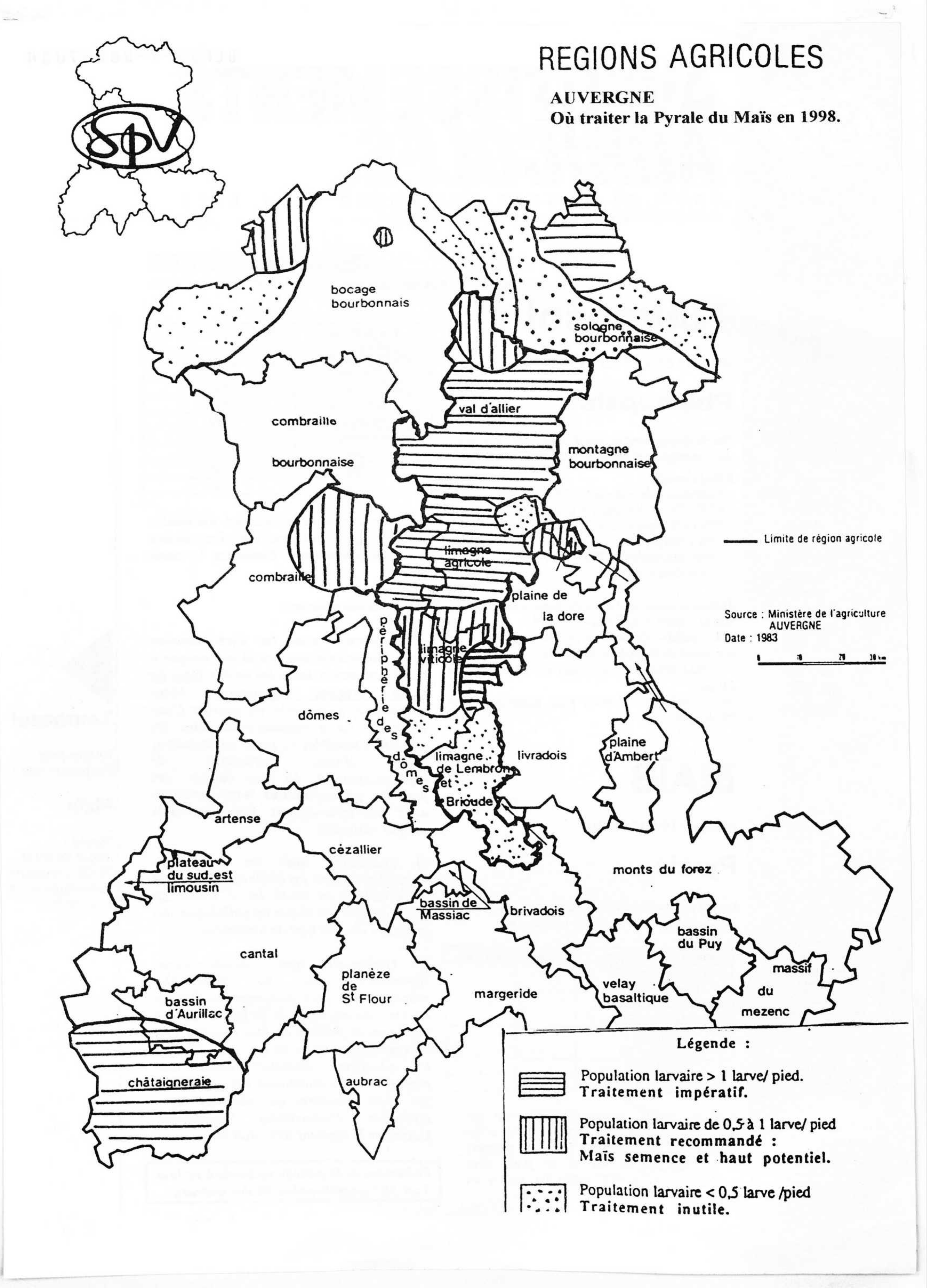
Pyrale :
Début de vol le 22/06, prévisions traitements entre 3 et 13/07..

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat
BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04-73-42-14-83
Fax : 04-73-90-83-70

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : Jean-François CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2315AD
ISSN n°1254.6372
Tarif : 320 F


SPV
REGIONS AGRICOLES
AUVERGNE
Où traiter la Pyrale du Maïs en 1998.
bocage bourbonnais
sologne bourbonnaise
val d'allier
combraille bourbonnaise
montagne bourbonnaise
Limite de région agricole
limagne agricole
combraille
plaine de la dore
Source : Ministère de l'agriculture AUVERGNE
Date : 1983
périphérie des dômes
limagne viticole
dômes
limagne de Lembron et Brioude
livradois
plaine d'Ambert
artense
cézallier
monts du forez
plateau du sud-est limousin
bassin de Massiac
brivadois
bassin du Puy
cantal
planèze de St Flour
margeride
velay basaltique
massif du mezenc
bassin d'Aurillac
châtaigneraie
aubrac
Légende :
Population larvaire > 1 larve/ pied. Traitement impératif.
Population larvaire de 0,5 à 1 larve/ pied Traitement recommandé : Maïs semence et haut potentiel.
Population larvaire < 0,5 larve /pied Traitement inutile.